

LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne ! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

chez Mme Veuve MELIN

Rue Quatre-Chapeaux Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON

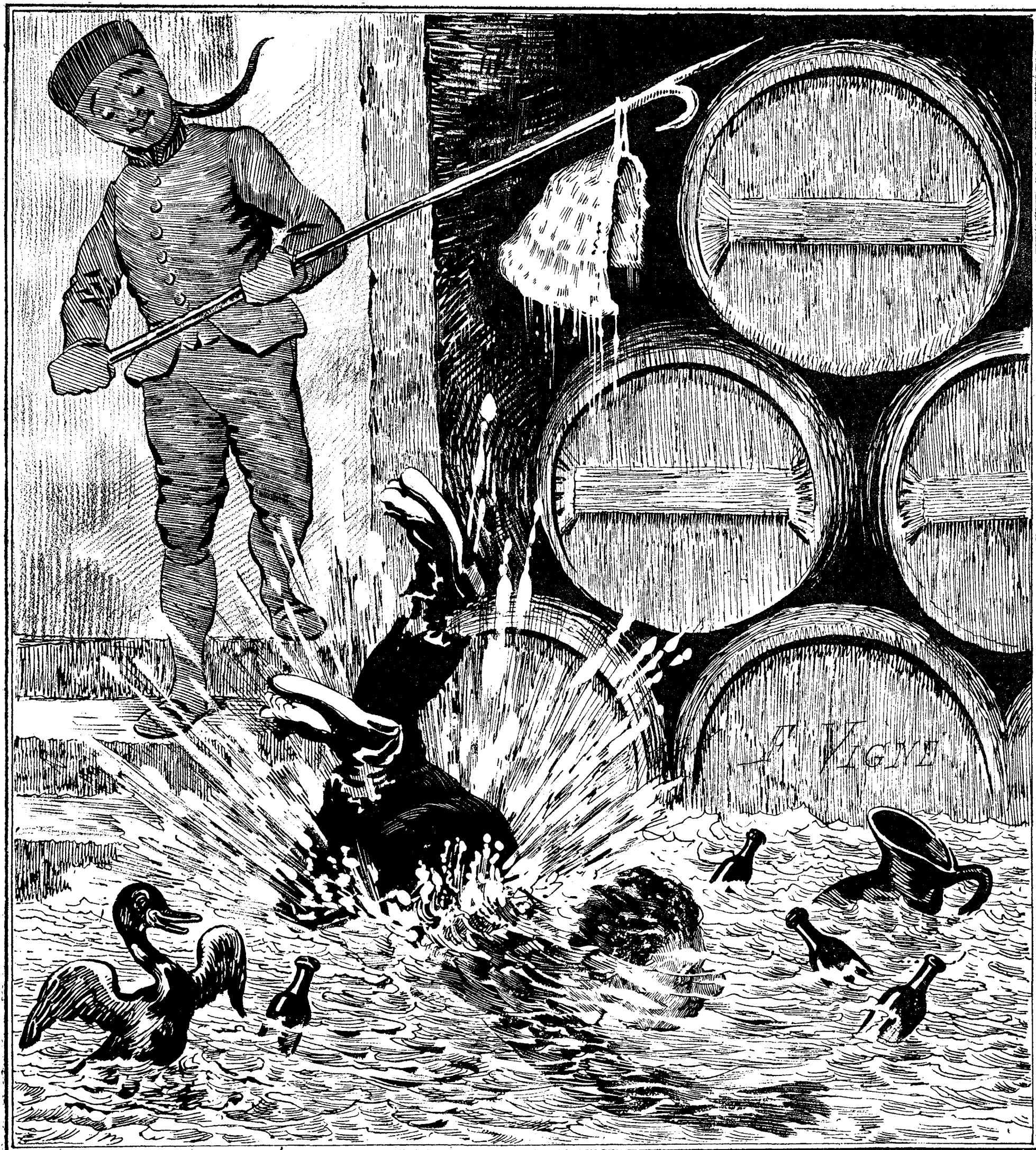
Avis. — La Direction du Journal de Guignol décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 7 fr. par an. (Prix unique)

Les Annonces
sont exclu-
sivement reçues

AGENCE CENTRALE de PUBLICITÉ
7, rue Quatre-Chapeaux
ou au Bureau du Journal

LES INONDATIONS DES CAVES



GUIGNOL. — Reusement que Gnafron avait descendu le chelu, et je vitro la Dodon que buvait z'une tasse et que gourdaît.

J'empogne une harpie et en deux temps et trois mivements je cherche à apincher c'te pauvre junesse. Je crie à Gnafron : « Buge pas, je la tiens, —

devant et zou, j'amène au bout de ma pique, un strapontin, une cage à moniaux quoi, mais pas de Dodon. Alorsse n'écoutant que son courage, et avant que j'aye t'aeu le temps de quitter mon panaire, Gnafron avait pinné sa 'ourde.

LES INONDATIONS

GUIGNOL. — Eh ben, mes chouettes belins, n'y en a t'y aeu de z'inondances dans toute la France, et surtout dans notre patelin.

On lisait dans les canards quotidiens qu'y avait de désastres désastreux de tous côtés, de cambuses dépontelées, de cochons entraînés, de pœvre monde sans devant dimanche à caca b-zon sus le dos entraîné par le bullion; enfin tout plein de bains de siège et de sigrollements de toute espèce. A Lyon, y avait la Saône que s'est mise à faire ses galipètes avec le Rhône, et turellement y z'ont inondassé tout le monde.

Et dire qu'avec tant de jus dans les deux fleuves, la Compagnie des Eaux se plaint du manquement de pression, ça c'esce rigolo, et pourtant c'esce la vérité vraie. Les abonnés gueulent du matin au soir à s'en détrañcaner la bobine qu'on leur z'y fait la suppression de liquide juste au miment oussqu'y z'en ont le pus besoin, tctetera tctetera.

Les communes de Vaulx-en-Velin, par en n'haut, et les ceusses de par en bas, en ont pour deux mois et quatorze semaines au moins à enlèvrasser toute l'humidité que leur z'y a rendu visite.

Les caves et les sous-sols, même queques z'entresols étaient pleins d'eau, et les tonneaux, les barilles et les futailles dansaient un rigodon ou le chibrelis dans les caves.

Ah pour ça y en avait, et justement y a Gnafron que nous avait z'invités pour un gueuleton, moi et Cadet, pour fêter les dix-neuf printemps de sa fille Dodon. V'là turellement qu'on s'avait trouvas é exacts au rendez-vous. La table était sarvie, et une table, je vous dis que ça! on se génisse pas entre copains, et ma foi chez nous c'esce pas le lusque que domine; en fait de nappe, deux jornaux, et on change pas tout le temps d'assiette, mais c'esce de z'accessoires; le principal, c'est que la Dodon nous avait fait z'un fricot qu'y avait quasiment de quoi s'en licher les babouines jusqu'aux onglons. L'eau m'en

vient z'à la bouche rien que d'y penser. (on frappe à la porte).

GNAFRON (au dehors). — Eh Chignol, y es-tu? ou t'ou non?

GUIGNOL (ouvrant). — Te jabote comme notre ancien député Lachize, t'oublies d'aspirer le t.

GNAFRON. — En fait que d'aspiration, j'aspire rien du tout, j'ai comme qui dirait depuis l'autre jour, te sais ben le jour du gueuleton, une rape dans l'estôme, j'ai si tellement bu z'une tasse, que ça m'en gratte encore dans le gesier.

GUIGNOL. — C'esce pas z'étonnant te sais bien que l'eau racle, et t'as bu z'une tasse si tellement carabinée qu'y a rien d'étonnant à ce qu'y te soye venu du champignons ou d'hypolites dans le gosier comme disent les merdecins.

GNAFRON. — Je sais pas si c'est de z'hypolites que me chapotent mais depuis ce jour-là, j'ai z'une soif supercoquantieuse.

GUIGNOL. — Oh les gones faut que je vous remémore tout ça. Maginez-vous que comme j'avais commencé à vous jabotasser t'à l'heure, on était donc en train de gueuletonner, quand tout d'un coup, j'arrelaque qu'y avait pus de vinasse. La Dodon, qu'esce z'une colombe bien tapée, saute sus le panier à bouteilles et la v'là que débroule sans lumière à la cave pour aller pus vite.

GNAFRON. — T'oublies de prévenir nos lecteurs que j'ons de vinasse en cave.

GUIGNOL. — Ah c'est juste, c'est si tellement rare, que c'esce pour toi comme un avènement.

GNAFRON. Et pardine j'avais fait de regrollages, et remonté de tiges de boîtes pendant deux ans à un proprio de village que pouvait pas me payer, y m'a donné de vinasse en échange, et nous sommes quittes, aussi on désaoule pas Chignol et pis moi.

GUIGNOL. — Spèce de marlhonnête, te fais un pluriel qu'esce rudement singulier, jabote pour toi, ganache et n'incurque pas tes défauts sus les autres. Donc la Dodon avait débroulé à la cave, on était z'en train d'attaquer une dinde chichénosopique, quand on entend de cris: Au secours, au secours.

Nom d'une grolle, que je dis, c'est la Dodon qu'a chuté, on dégringolle la serpente, on arrive à la cave, et patatras j'enfonc dans l'eau jusqu'aux genoux. La Dodon criait z'au secours, et on y relaquait autant que dans un four. Reusement que Gnafron avait descendu le chelu, et je vitre la Dodon que buvait z'une tasse et que gourdait.

J'empogne une harpie et en deux temps et trois mivements je cherche à apincher c'te pauvre jeunesse. Je crie à Gnafron: « Buge pus je la tiens, — tiens bon qu'y me dis v'là de renfort, » y me tire par derrière, je tire par devant et zou j'amène au bout de ma pique, un strapontin, une cage à moniaux quoi, mais pas de Dodon. Alorsse n'écoutant que son courage, et avant que j'aye l'aeu le temps de quitter mon painaire, Gnafron avait piqué sa lourde.

GNAFRON. — Ah te comprends quand on a z'une seule fille, et rien qu'une on n'écoute rien.

GUIGNOL. — Enfin t'aeu le bonheur de la repêcher, mais dans quel état bon Guieu, on aurait dû quasiment un fourreau de pepin. Gnafron voulait t'y pas la pendre par les ripatons pour la faire dégorgeasser, y me faisait la soutenance que c'était z'un remède énarigique, j'ai eu toutes les peines du monde à lui z'y faire comprendre que ça se faisait pus, qu'on avait reconnu à l'académie de merdecine que ça faisait débrouler les inquestes dans le cerveau, et qu'y a de fois que le cœur il avait passé z'à droite; un détrañcament complet quoi!

GNAFRON. — C'est comme ça qu'on a fait revienre Claque-Posse quand y s'était neyé z'en serin.

GUIGNOL. — N'empêche pas que depuis c't'affaire il esse complètement louploque, ça lui z'y a comme qui dirait fait tomber la ratelle dans l'estôme et qui peut pris digérer.

GNAFRON. — Pas même ça que te bajaffis s'y t'entendit,

Enfin, n'empêche pas que c'esce la première fois de ma vie que j'ai liché de ratiffa de guernouille, avant c't'apoque ma langue était sensément pure de toute souillissure aquatique, et mainte-

nant, y a pas, je sus imbibé, souillissuré par de z'atouchements marécageux et humiditateux, et je me reconnais pus.

GUIGNOL. — T'étais rien raide quand t'a piqué ta lourde

GNAFRON. — Esse-tu ganache, j'avais rien liché encore.

GUIGNOL. — T'étais ben raide pisque t'étais sous l'eau.

GNAFRON. — T'as pas feni, vieux me-llasson, avec tes calambredaines à ciel ouvert, te vas faire repleuvir pour sûr.

GUIGNOL. — Ah ben non, y en a t'assez, et ta cave a t'aeu z'assez de chambardements pour qu'on s'en remémore de longtemps. Reusement que la plongaison de la Dodon a pas t'aeu de suites enmiellantes, un bon verre de vin chaud, de linge sec, et elle était quasiment plus guillerette qu'avant.

GNAFRON. — Quant à moi, ça m'a mis en remuelement de vieux rhumes d'artistes dont je souffrais quasiment pus depuis longtemps et que sont revienus, encore un plongeon comme ça et y me vient de champignons entre les agacins.

GUIGNOL. — Te plains donc pas tout le temps t'a si tellement pompé de vinasse au gueuleton que ça a ben séché ton hurmiditance, et si te veux m'attendre nous vont aller faire payer une che-nurette baoulaise au pipa Soly, cours Ganbetta, oussque nous ont t'éte l'autre jour, que t'en esse revien du rond comme un boudin, et t'avais le picou aussi rouge qu'une tomate.

GNAFRON. — Eh ben ma vieille quand c't'affaire arrive c'est le signe d'un changement de temps ou l'annonce d'un cataclysse; oui sitôt que mon pif devient groseille, t'esce sûr qu'a de pluie, de vent, ou de tremblement de terre.

GUIGNOL. — Eh ben si te cannes avant moi, je retiens ton blair pour m'en sarvir comme baromètre.

GNAFRON. — C'esce conviendu, mais te me fais j'apiller et on boit toujours rien.

GUIGNOL. — Eh ben vons de suite chez Soly, et lampons ferme, pas vrai, allez zou les gones viendez avec nous, pus on ess z'pus qu'on rigille.

JEAN GUIGNOL.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Cinématographique

Séance du 17 Mars 1896

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence de M. le Maire.

* Qui cherche la formule d'un nouvel ukase prescrivant la fermeture des petits magasins pendant la semaine et ne leur permettant plus aucun étalage extérieur, en dehors du 29 février des années bissextiles.

La Place Morand

M. Brizon dépose une protestation des habitants de la place Morand, contre les lenteurs apportées dans la construction des deux kiosques à musique de cette place.

L'édification en est, paraît-il, confiée à un émule de l'architecte qui reconstruit si activement l'Opéra-Comique de Paris. Ils matchent tous deux à qui posera le dernier la « dernière pierre » de leurs monuments respectifs.

Notre compatriote de la place Morand semble avoir de sérieuses chances de battre ce record.

M. Hemmel demande que l'on fasse des trottoirs en asphalte le long de la place.

Soyez tranquille, M. Hemmel, l'administration « fera le trottoir » car vous savez bien qu'elle n'est pas bégueule, au contraire; malgré que d'aucuns prétendent son chef « pu...ritain comme chausson ».

M. Affre voudrait savoir où en est la fameuse question des octrois. Où e t le rapport qu'on d'vait rédiger sur la question?

La parole est au docteur Bellière qui, en attendant mieux, va vous octroyer une réponse empruntée au répertoire de Lord-Maire. Voyons, M. le rapporteur « qu'avez-vous à déclarer? »

M. Augagneur. — Le rapport est chez l'imprimeur. Le conseil en sera saisi à l'une de ses prochaines séances.

D'une de ses prochaines sessions.

Hâtez-vous lentement et sans perdre courage...

Ce qui veut dire en vile prose et en finissant par se tutoyer: « Comptez là-dessus et bois l'eau! »

On passe aux articles de l'ordre du jour. Le Conseil vote un crédit de 245 francs pour l'entretien annuel des horloges dans divers groupes scolaires.

Ah! la bonne heure!

M. Dupont lit alors son rapport sur la demande de subvention présentée par l'Union patriotique du Rhône, pour la pose de plaques

commémoratives en l'honneur des Lyonnais morts pour la patrie, pendant la guerre de 1870-71.

Cette demande s'élevait à 2.000 francs.

Le Conseil, donnant la mesure de son patriotisme? refuse carrément ces 2000 balles à la mémoire de ceux qui se sont héroïquement fait trouer la peau pour la patrie envahie.

C'est, sans doute, en prévision de ce vote, qu'on retira jadis à notre grand Chevalier — sous le prétexte rédhitoire qu'il était lyonnais — la décoration du Panthéon. Nous engageons vivement l'Union patriotique du Rhône à ouvrir une souscription publique — et qui sera promptement couverte — pour la pose dans la salle des séances du Conseil municipal d'une plaque commémorative de la « muf-frie » de ces petits hommes à qui la patrie n'a pas li u d'être reconnaissant. Aussi méritent-ils bien qu'on les envoie

A LA MORGUE

M. Augagneur s'est ému de la prime donnée aux sauveteurs pour les *macabbes*. Quinze francs pour un vivant, six francs pour un cadavre, ce n'est pas assez.

Ça dépend, si c'est un conseiller municipal, c'est encore beaucoup trop.

Cette question vient à propos des dépenses de la police administrative.

M. Colliard. — Je croyais que nous n'avions pas à nous occuper du budget de la police?...

Un Conseiller. — Le préfet ne peut pas s'en occuper; il est à Monte-Carlo!

Ce qui prouve que son administration marche comme sur des roulettes, tandis que vous gaspillez nos monacos.

M. Augagneur obtient quarante francs au lieu de quinze pour toute personne retirée vivante des eaux.

Si c'était un conseiller municipal, la prime d'aurait être réduite à quarante sous... d'amende pour le sauveteur.

Une somme de 500 francs est votée pour le transport des personnes atteintes de maladies contagieuses.

Dame! celles-là ne sont pas exposées à mourir pour la patrie!...

Le conseil autorise l'administration à se défendre contre l'instance interjetée par la Compagnie du gaz contre l'arrêté de M. le maire interdisant à cette dernière la pose de nouveaux câbles électriques sous diverses voies publiques.

Pauvre Antoine! ce que son cœur de Maire doit souffrir de résister à sa Co-Maire de la rue de Savoie!...

Mais il se console en songeant qu'il n'aura rien négligé pour perdre son procès.

M. Coste-Labaume donne connaissance d'un rapport portant l'ouverture d'un crédit de 18.500 francs pour compléter le crédit de 263.500 francs nécessaire pour l'érection d'un monument à la mémoire du président Car-

not. Le rapporteur fait observer que ce crédit supplémentaire sera diminué par les nouvelles souscriptions envoyées pour le monument Carnot. A l'heure qu'il est, ces souscriptions nouvelles atteignent 6.000 francs, ce qui réduit déjà le crédit demandé à 12.500 francs.

Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Et dire que si l'infortuné Sadi avait été lyonnais et f'appé en 1870-71 par une balle prussienne, sa mémoire n'eût pas même été placquée!...

A propos de l'aliénation d'une parcelle de terrain appartenant aux Hospices, M. Augagneur s'élève avec énergie contre la vente par masse des terrains constituant la propriété des Hospices. Il réclame la vente par lots, qui a l'avantage d'amener la concurrence entre acheteurs et d'écarter la spéculation.

Il tient à la construction de « petites maisons » afin d'avoir ensuite le plaisir de les fermer le dimanche.

On n'est pas plus raffiné en matière de tyrannie.

M. Colliard partage cette manière de voir. M. Hemmel et M. Besières pensent différemment.

Le conseil consulté formule son opinion dans le sens de MM. Augagneur et Colliard.

Et les Hospices ne s'en porteront pas plus mal.

M. Rivière demande au Conseil l'acquisition, au prix de 4.500 francs, de nouveaux décors de MM. Legoff et Ruison, aux Célestins.

Ce n'est vraiment pas cher, eu égard au talent de notre excellent décorateur.

M. Colliard soulève « modestement » quelques observations.

dont la principale est que les Célestins ne sont pas un des kiosques à musique de la place Morand (VI^e arrondissement, théâtre électoral du citoyen Colliard).

M. Augagneur s'efforce de démontrer que des « salons », « chambres à coucher » décors « cotés cour et jardin » seront toujours utiles; et que ce sera une occasion exceptionnelle.

Voyez la vente! voyez l'occasion! voyez le bon marché!

On ouvre même le dimanche, en matinée et en soirée! et personne ne s'en plaint, au contraire!

Le Conseil vote le crédit.

Compliments à l'aimable bénéficiaire, M. Peyrieux et à son distingué et sympathique Administrateur général, M. Riche-mond.

Il s'agit maintenant de la plantation de 16 platanes, sur la place de la Reconnaissance, à Montchat.

M. Grossetête établit qu'en plantant les arbres en trous, au lieu de les planter en tranchées, ils reviendront en somme à 916 fr. 30, au lieu de 1.700 francs.

Aussi: les conseillers du 6^e arrondissement s'insurgent.

— Comment! on nous a refusé les platanes de la place Saint-Pothin et on les accorde à Montchat.

A'ors surtout que Montchat est déjà naturellement à l'ombre, susurre mi char-mante Guille.

M. Hemmel. — Je ne voterai la proposition de M. Grossetête que s'il s'engage, à titre de réciprocité, à voter pour nos arbres de la place Saint-Pothin.

Donne-moi de quoi qu' t'as et j' te donnerai de quoi qu' j'ai! na!

M. Brizon. — Le 3^e arrondissement a toutes les faveurs et nous sommes obligés de revenir à la charge à chaque séance pour le 6^e.

O ma Guille chérie! tu en es si digne de toutes les faveurs! n'est-ce pas « mon chat »?

M. Colliard. — Ah! oui; votez et vous verrez la reconnaissance!...

M. Gailleton. — Pardon! il s'agit de la place de la Reconnaissance! (On rigole)

Je m'étonne qu'il vive si vieux, ayant tant d'esprit; faut croire que la « goutte » le conserve.

M. Dupont. — On a voulu attendre la construction du lycée de filles sur la place St-Pothin, avant de planter les arbres, pour voir l'effet produit.

Et puis il eût été inlécent de « planter » quoi que ce soit devant un lycée de jeunes filles, tandis que Montchat s'y prête on ne peut mieux! riposte guillardement la Guille.

M. Colliard. — Encore des questions de curés!

M. Gailleton. — J'avoue que j'eusse préféré voir les arbres plantés dès maintenant sur la place St-Pothin, pour qu'ils aient donné de l'ombrage quand le lycée de filles serait ouvert.

Le dimanche? Voyez-vous, le vieux C...éadon! s'il ne tenait qu'à lui, la place St-Pothin concurrencerait les bosquets d'Amathonte!

M. Colliard. — Allons! aux voix! nous attendons le 3^e arrondissement à son vote, quand il s'agira du 6^e.

Au lieu de « l'attendre sous l'orme » vous l'attendrez sous les platanes, voilà tout.

Et les arbres de la place de la Reconnaissance sont votés.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Vive la Guille! et Montchat — conclut-elle en exprimant la sienne (de reconnaissance) au galant citoyen Colliard, qui n'en retourne pas moins verser ses brocs tôt:

Quand on fut toujours vertueux,
On aime à voir lever... l'aurore!

U. MAURICE TIC.

La Fermeture Obligatoire

LAÏQUE (???) MAIS PAS GRATUITE

DES PETITS MAGASINS, LE DIMANCHE

Dans notre précédent numéro, nous avons avisé nos lecteurs que nous procédions à une enquête sérieuse et approfondie sur l'agitation créée — avant de s'en servir — par quelques *mannequins* de « grandes maisons » de vêtements confectionnés, dans le but apparent d'obliger les « petits magasins » concurrents à fermer le dimanche ; mais, en réalité, pour tarir le plus clair de leurs ventes — qui s'effectuent précisément ce jour-là — et les « boucler » définitivement, afin d'hériter de leur clientèle.

Nous connaissons maintenant tous les dessous — et ils ne sont pas propres ! — de cette campagne déloyale, poursuivie sous le couvert de beaux semblants philanthropiques (cousus de fil blanc) et contre laquelle nous avons bien raison de mettre le public en garde ; encore que tous les gens de bon sens — et qui y voient un peu plus loin que le faux-nez des vilains masques, que nous démasquons — aient, de prime abord, haussé les épaules devant les *pantolonnades* de ces bons apôtres du repos dominical forcé... comme en Angleterre.

A moi, ma vieille plume d'Azincourt :

*Guerre aux tyrans !
Jamais, jamais en France...*

Donc, ce brave public — qui n'aime pas qu'on dérange vainement ses habitudes et qui paie pour avoir ses aises — se rendant parfaitement compte du mobile (beaucoup plus intéressé qu'intéressant) qui guidait les champions de la fermeture dominicale obligatoire — mais pas gratuite... et laïque tout juste — M. Toutlemonde, en un mot, sans se préoccuper de cette querelle de boutiques, continuait à faire commodément ses achats le dimanche, quand bon lui semblait.

Les « mannequins » des *si grands* magasins — qui ne sont pas au coin du quai — déçus dans leur propagande (bien vue du Clergé et de la Noblesse, mais dont le *Tiers rit*) résolurent d'organiser, sous le couvert du syndicat des employés de commerce, un nouveau massacre de la Saint-Berthélemy.

Ce dernier — aussi commerçant qu'un professeur de Faculté peut l'être — ne vit dans la démarche tentée auprès de lui qu'une plate-forme électorale et (de plus en plus professeur de droit) jugea aussitôt la question tout de travers et prit un arrêté « officieux » prohibant tout étalage le dimanche.

(Et les tables *étalées* sur les terrasses des cafés et brasseries, encombrant tous les trottoirs, qu'en faisons-nous, monsieur l'Adjoint ?)

C'était, comme on voit, un moyen jésuitique et détourné de frapper les petits magasins récalcitrants dans leur réclame la plus profitable ; et si cet *arrêté* illégal (ô légiste !) ne l'avait pas été lui-même — arrêté, comme un simple cambrioleur — le coup d'Etat des grandes « boîtes » s'accomplissait ad-mi-nis-tra-ti-ve-ment au préjudice mortel des petites boutiques sacrifiées sur l'autel de la *liberté* (!) en justifiant, une fois de plus, l'exclamation historique de M^{me} Roland sur l'échafaud :

O liberté ! que de « bévues » on commet en ton nom !

Fort heureusement, le Conseil municipal (sans être un « grand corps rempli de lumières » comme le Sénat de l'Empire) mit le holà ; et à la suite d'interpellations *cinématographiées* par mon U. Maurice Tic collaborateur, l'Ad-mi-nis-tra-tion dut rengainer la « gaffe » de Berthélemy-la-*reste*, rival malheureux de Raphaël Bonnard, qui le battit comme *plâtre* lors de notre dernière élection législative.

Lord-Maire dut désavouer cet Adjoint malenconneux — non sans d'amers regrets, car il lui est toujours doux de faire de l'autocratie et de protéger toutes les tentatives de monopole — mais lui (pas si Berthélemy que le député râté de la Guille) se tint ce raisonnement bien simple et qui n'était pas à la portée de l'intellect de l'autre : « Il y a 4 « Grandes Maisons » qui veulent en faire tomber 200 petites, ça m'irait assez, ça m'irait même tout à fait ; mais le quatuor des *Berthélemystificateurs* n'occupe que 200 électeurs, tandis que les *Berthélemystifiés* en emploient 3.000 ; restons du côté « du plus grand nombre » de bulletins électoraux et disons « qu'il est toujours beau de reconnaître son erreur » ; il y a maldonne ; Berthélemy ne sait pas compter (à preuve : son *blackboulage* de l'an passé) mais erreur ne fait pas compte, retournons sa veste et remettons les choses en l'état, en rétablissant le *statu quo ante bellum*... le « bel homme » ce sera moi, Bibi Ier, qui gagnerai en popularité

tout ce que Berthélemy-la-Gaffe aura perdu d'étourdissement en faisant ce pas de « clerc » plutôt que de « professeur ».

Ce qui n'empêche pas le vieux serpent à lunettes de présider une conférence que Victor (ou l'Enfant de la Forêt) fait au Palais de la Bourse (ou la Vie!) à l'heure même où nous mettons sous presse, pour « poser » à ses auditeurs bénévoles... un *Berthélemy*, au sujet du conflit à l'ordre du jour.

Nous rendrons compte de cette *Cause-rie du Docteur* dans notre prochain numéro ; et nos lecteurs — non plus que les gros farceurs en question — ne perdront rien pour attendre les reliefs de ce *Gueuleton* oratoire. Il y aura des « os à ronger » pour la meute acharnée à la curée du petit commerce, qui fait courageusement aux « aboyeurs » que nous fouaillerons d'importance ; car les véritables victimes de toutes ces louches manœuvres,

LES EMPLOYÉS, EUX-MÊMES, PROTESTENT CONTRE CETTE FERMETURE IMPOSÉE AUX petites maisons qui les emploient et dont ce serait la ruine à brève échéance, c'est-à-dire le chômage indéfini pour eux, la misère noire et irrémédiable ; car les Grands Magasins oppresseurs ont leur personnel — étranger même à notre ville pour la plupart de ces *ilotes*, dont les récents agissements sont bien faits pour dégoûter (comme à Sparte) les Lyonnais de leurs écœurantes turpitudes :

Devant les petits magasins

Dimanche passé, les promeneurs étaient surpris de se voir accoster par des quidams en habit noir et la canne à la main, distribuant force petits papiers, avec une gravité toute *clarionnesque*. Mais le public excédé des importunités de ces camelots gantés et manqués ne semblait prêter que peu d'attention et nulle importance à leur manège.

Vexés de cette indifférence, nos manifestants — car c'étaient eux qui s'élevaient ainsi à ce jeu puéril de *confetti* grand format — voulurent provoquer un plus vif intérêt par de plus violents exercices, couronnés (comme on va voir) d'un *fiasco* complet.

Seuls, les plus insolents et les plus grotesques ont réussi à occasionner quelques scandales « en crachant en l'air, pour que ça leur retombe sur le nez ».

C'est ainsi que

Devant le « Bon Marché »

ces drôles de pistolets ont essayé d'entraver la circulation dans la rue de la Barre.

Attirés par les élégants et curieux étalages de la Maison du « Bon Marché » — qui est presque « au coin du quai » de la Charité... et réputée pour la variété et le bon goût de ses étoffes et de ses confections — les passants admiraient, nombreux, comme de coutume, ses vitrines originales, lorsqu'ils furent soudain bousculés et entraînés par les « souteneurs » des « Grandes Maisons fermées » le dimanche.

Le public eût le bon sens de se borner à rire de cette naïve équipée ; mais il ne faudrait pas qu'elle se renouvelât pour que ces « faiseurs du trottoir » reçussent *coram populo* la verte correction qu'ils méritent ; car il n'est pas tolérable qu'un paisible commerçant, grevé d'un loyer, d'une patente et de frais considérables voit son achalandage à la merci d'une bande de sycophantes.

Devant le « Tailleur pauvre »

L'audace des malandrins soudoyés dépassait toutes les limites ; et ils se livrèrent à de telles polissonneries, à des provocations tellement directes et effrontées — exaspérés par le flot des acheteurs, de toutes les classes et venus de toutes les directions, qui se pressaient de faire leurs emplettes dans cette maison, on ne peut mieux assortie dans tous les genres de vêtements confectionnés, d'une haute nouveauté et de coupe irréprochable — ces fauteurs de désordre, dis-je, se permirent de telles turlupinades, que le chef de la maison ainsi vilipendée dut les rappeler énergiquement au respect des convenances. L'un de ces tristes individus s'étant alors permis de le narguer et de le braver cyniquement jusque sur le seuil même de sa porte, l'honorable commerçant menacé — et en état de légitime défense — finit enfin par perdre patience et l'envoya se « balader » au milieu de la chaussée, conformément à la justesse du proverbe qui assure que : « qui cherche, trouve... et ne perd pas son temps. »

C'est à ce propos que nos grands « palimpèdes » publièrent le lendemain, avec une touchante unanimité — payée à tant

la ligne par les... intéressés — cet entre-filet sévère, mais juste... comme un jeton :

« Hier, les employés de commerce, continuant leur propagande du dimanche en faveur de la liberté de l'après-midi, un d'eux s'est vu assailli, sans provocation de sa part, par M. Devaux, du Tailleur Pauvre, qui l'a renversé à coups de poing dans le ruisseau. Ce n'est qu'au calme des employés, qui ont porté plainte devant qui de droit, que ce monsieur a dû de ne pas voir se tourner contre lui la foule indignée. »

Tellement indignée même... que pas un des spectateurs de cette algarade, voulue et cherchée par le provocateur corrigé ne consentit à lui servir de témoin à charge contre l'estimable commerçant qui avait dû se faire respecter d'un molotru, qu'il eût seulement le tort de toucher avec la main, alors que le pied se fessait parfaitement à cette besogne.

Il paraît que le garnement corrigé appartenait à une des « Grandes Maisons » parties en guerre contre les « petits magasins rivaux ouverts le dimanche » et qui montre ainsi plus que le « bout » des deux grandes oreilles d'âne qu'elle vient de se faire tirer... par procuration.

J'en connais plus d'un, qui ne serait pas content de cette mésaventure, à la place des *Jacobins* !

Devant le « Nouveau-Monde »

Même agaçante comédie, mais avec une autre mise en scène et adjonction d'un « huissier » surgissant au bon moment, pour prendre acte des paroles un peu vives, mais amplement justifiées par le manège odieux et insupportable de la fripouille provocatrice de la colère — facile à comprendre et bien excusable — d'un négociant poussé à bout... et calomnié le lendemain dans les grands *canards* — toujours payés, mais peu considérés — en ces termes empruntés au jeu démodé des *combles* :

« La commission pour la fermeture des magasins l'après-midi du dimanche nous demande de publier la note suivante :

« Au Nouveau-Monde, place du Pont, M. Odouard s'est permis d'insulter un de nos distributeurs, lequel a immédiatement requis un officier ministériel pour faire le constat d'usage devant M. le commissaire.

Espérons que les employés seront protégés par la police, de même que l'on protège les récalcitrants.

Admirez, je vous prie, le « coup de l'huissier » :

Vous croyez peut-être que cet officier ministériel passait là, par hasard, ou a été requis dans le voisinage, à l'improviste ? Pas du tout ; nos gaillards avaient été s'en munir *place de la Bourse* (où se trouve l'étude de l'huissier en question) afin de le braquer sur la place du Pont, contre M. Odouard, et tout prêt à constater le scandale qu'ils se proposaient de faire pour jeter ce dernier hors des gonds !

Et voilà comment ces modernes *Christophes Colomb* partirent à la conquête du « Nouveau-Monde » dont la belle clientèle, la magnifique situation, les immenses approvisionnements en attractives nouveautés de toutes sortes, portent ombrage aux hauts barons des grands magasins du vieux Lyon qui sentent venir la décrépitude et l'heure de la décadence.

Bref, les mêmes vilénies furent commises simultanément à l'encontre de *La Maison modèle — Le Souvenir de Béranger — L'Avenir de Lyon* — avec la même effronterie... et le même insuccès.

Que si l'on désire apprécier impartialement de quel côté se trouvent, dans ce conflit, les vrais amis de la « liberté » au contraire de ceux qui prétendent l'aimer tellement... qu'ils la violent — chez autrui — il suffit de se reporter à la séance de la Chambre du 17 mars courant, au moment de la discussion similaire soulevée par la « bande noire » au sujet du travail dominical sur les chantiers de la future Exposition de 1900. Nous extrayons textuellement ce passage topique du compte-rendu analytique :

M. Bourgeois, président du conseil. — Le gouvernement ne peut demander à la Chambre de voter les dispositions complémentaires de l'article additionnel ; elles soulèvent un ensemble de problèmes économiques et sociaux qu'il est impossible de régler actuellement.

Il est certain que l'administration de l'Exposition s'inspirera des sentiments d'humanité qui ont dicté à la Chambre son vote tout à l'heure et s'efforcera de faire profiter le travail

national sous toutes ses formes du grand mouvement créé par l'Exposition ; mais il est difficile d'ériger actuellement un code du travail.

Il convient d'attendre, à cet égard les propositions que la commission du travail doit étudier mûrement ; le Gouvernement demande à la Chambre de ne pas accepter les dispositions de l'article additionnel. (Très bien !)

La seconde partie de l'article additionnel de M. Vaillant est repoussée par 308 voix contre 150 ; c'est celle qui est relative au principe de la journée de 8 heures.

Le paragraphe suivant, portant que les ouvriers auront un jour de repos par semaine, est adopté à mains levées.

M. de Bernis demande que ce jour de repos soit le dimanche.

M. Marcel Habert critique cette mesure, qui arrêterait les travaux ; il faut un jour de repos, mais pas pour tout le monde à la fois ; on ne peut fermer les chantiers le dimanche, pas plus qu'on arrête les chemins de fer.

M. Baudry d'Asson soutient la proposition de Bernis au point de vue religieux et il demande l'avis du gouvernement.

M. Léon Bourgeois. — La Chambre a voulu prendre une mesure d'humanité et non pas décider que les travaux de l'Exposition seraient arrêtés une fois tous les sept jours ; on établira une sorte de roulement entre les ouvriers de façon à ce que chacun d'eux ait à son tour un jour de repos. (Très bien !)

M. Lecomte (Indre) intervient : Fixer même un jour de repos pour tout le monde, ce serait violer la liberté de ceux qui ne sont pas catholiques ; en effet les juifs fêtent le samedi, et les catholiques le dimanche ; il faut laisser à chacun le droit de choisir le jour de repos qui lui conviendra le mieux.

La clôture est demandée.

M. de Baudry d'Asson s'écrie : « La République n'est qu'un accident ! »

M. le Président. — Je vous invite à respecter les lois constitutionnelles et je vous rappelle à l'ordre.

M. de Baudry d'Asson. — Ce n'est pas la France mais la République qui va repousser le repos du dimanche.

L'amendement de MM. de Bernis et de Baudry d'Asson est repoussé par 344 voix contre 89.

Et nunc erudimini. Les noms des zélateurs du « repos dominical forcé » : de Bernis et les Baudry-d'Asson, nous dispensent de tous commentaires ; la cause que défendent de pareils champions est entendue et jugée — sans appel et en dernier ressort — dans notre républicaine et libre cité de Lyon.

Opinion des Employés

Néanmoins, nous avons tenu à interroger les véritables intéressés dans cette question : les employés mêmes des « petites maisons ouvertes le dimanche » et en faveur de qui — soi-disant — les salariés des « Grands Magasins » ont entrepris, à l'instigation probable de leurs patrons, cette violente et soudaine croisade.

Nous leur avons donc nettement posé les deux questions suivantes :

1^o Etes-vous partisans de la fermeture des magasins où vous travaillez le dimanche ?

2^o Tenez-vous au dimanche, comme jour de repos ?

Ils nous ont unanimement répondu : Non, nous ne voulons pas la fermeture des Maisons qui nous occupent, le dimanche ; car nous sommes trop au courant de leurs affaires, que nous traitons nous-mêmes, pour ne pas être convaincus qu'une loi qui les contraindrait au repos dominical serait leur ruine à bref délai.

Pour fermer, il faudrait qu'elles soient maîtresses de la situation ; et elles ne le sont pas plus que nous.

Notre vrai maître à tous : c'est le public, c'est l'acheteur ; et nous sommes à sa disposition, sans pouvoir, ni vouloir le régenter.

Telle de nos petites maisons a pour clients une catégorie d'ouvriers en maçonnerie, dont les chefs de chantier ne font la paye que le dimanche matin après 10 heures ; ces travailleurs ne peuvent donc faire leurs achats que le dimanche après-midi.

Tel autre magasin a de nombreux clients habitant la banlieue, ou des localités des départements limitrophes du Rhône : Vienne, Annonay, Rive-de-Gier, etc ; et qui retenus toute la semaine par leurs occupations ne peuvent se rendre à Lyon que le dimanche pour faire leurs emplettes.

Il nous est donc impossible de renoncer à leurs visites en fermant ce jour-là ; car autant vaudrait, pour nos patrons « mettre la clé sous la porte ».

Quant à la seconde question : Il nous est parfaitement égal de nous reposer le dimanche, ou la semaine ; un roulement existe dans nos services, qui nous accorde hebdomadairement une demi-journée de liberté. En outre, pendant les

ÉLÉGANTS !

Voulez-vous être bien habillés et à bon marché ? Allez

AU TAILLEUR PAUVRE

car il est le seul pouvant vous donner pour

29 fr. 50

un Superbe Habillement complet (sur mesures) en drap et nuances derniers genres.

C'est 66, Cours de la Liberté, et 17, rue Basse-du-Port-au-Bois.

Deux Médailles d'Or : Bruxelles 1893, Paris 1894

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES OBTENUES
Diplôme d'honneur Médailles d'or, vermeil, argent, etc., etc.

QUINA BRUNO

DÉPÔT TOUTES BONNES PHARMACIES
Envoi franco le litre 3,50 — par 12 litres 30 f.
Bruno-Tavernier, ph., 36, quai Fulchiron, Lyon.

LYON-THEATRE

Musical, Littéraire, Illustré

Le plus complet. Le mieux informé

DIX CENTIMES

GRANDE PHARMACIE
DU
SERPENT

LYON. — 32, Rue Lanterne, 32. — LYON

NOUVEAUX RABAIS

Médicaments frais } Détail au prix
PRIX-FIXE } DU GROS
LE GRAND DÉBIT FAIT LA FORCE

COUPS DE GRIFFES

La Triplique des « GRANDES MAISONS » de vêtements confectionnés poursuit sa campagne en faveur de la « fermeture dominicale » de ses petits concurrents, qu'elle espère bien acculer ainsi à une fermeture définitive.

Aidée de quelques « aboyeurs » stipendiés et sans vergogne — ses hommes-liges — cette féodalité industrielle voudrait ramener ses serfs et ses vassaux aux temps mérovingiens de Thierry III, le premier des Rois Fainéants, régnant avec l'aide d'un Maire du Palais, dont le pouvoir était si grand, qu'il en commettait des abus intolérables.

Donc ces trois « gueules » menaçantes du Cerbere-Monopole — aidé d'un « quatrième à la manie » de prendre des arrêtés tyranniques et vexatoires — s'apprêtaient à dévorer les cinquante-trois victimes marquées (en chiffres connus) pour le sacrifice.

Le Maire du Palais — faisant étalage de ses visées philanthropico-électorales — proscrivait ceux des petits magasins, qui ne pouvaient « joindre les deux bouts » que grâce à leur travail dominical, consacré à la clientèle suburbaine et laborieuse, occupée toute la semaine et dont les achats s'effectuaient forcément le dimanche, son seul jour de liberté.

L'autocrate municipal méditait même un second arrêté obligeant ses cinquante-trois persécutés à ne sortir — eux et leurs employés — de leurs boutiques, qu'avec une paire de gilets de cinq centimètres de diamètre aux oreilles ; afin que les passants, effrayés par ce signal vélocipédique, évitassent de circuler et de s'arrêter devant leurs vitrines.

Enfin, pour achever de complaire aux trois ânes-à Baptiste — qui font si bien la bête pour avoir du son — il était fortement question, au club des « Jacobins » après la suppression des étalages des petits magasins, de les contraindre à vivre leurs devantures avec des verres « dépolis » et à s'éclairer exclusivement au Gaz de la ténébreuse Co-Maire... afin de sustraire nuit et jour leurs marchandises à la vue du public.

Mais, les cinquante-trois opprimés ayant levé l'étendard de la révolte des habits sains contre leurs adversaires « macaroniques » et gagné la victoire du bon droit et de la liberté devant l'opinion publique, leurs trois puissants antagonistes — au lieu d'accaparer les ventes qu'ils convoitaient d'escamoter à leurs petits concurrents, en les obligeant à « fermer boutique le dimanche » aboutirent seulement à emmagasiner une triple veste, dont le modèle a décidément « cessé de plaire ».

SÉBASTIEN GRIFFE.

L'Imprimeur-Gérant : J. BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

Salon Yonnais

(Suite)

GUIGNOL. — Eh ben, ma vieille, vous nous au Salon Yonnais jabotasser un brin de critique ?

GNAFRON. — Attends donc un miment viens donc avec moi reluquer une exposition de tableaux de maîtres en rue de l'Hôtel-de-Ville.

GUIGNOL. — Diable, de toiles de maîtres, courons-y, c'est si rare qu'on peut ben faire une bifurcance pour les vitrer un tantinet. Tiens, v'là justement le magasin d'Enrons.

GNAFRON. — Oh les beaux cadres ! les belles moulures ! enfoncés les encadreurs Yonnais.

GUIGNOL. — Esse-tu maboule ? mais reluque donc de près, c'est fort en plâtre et cuivré en cinq sec, dans l'intimité et en a pas pour six mois.

GNAFRON. — Je te dis pas, mais ça fait

son coup d'œil ; et les toiles c'est t'y de chefs-d'œuvre ?

GUIGNOL. — Ma pauvre vieille, je commence à superposer que te deviens maboule, de toiles de maîtres, pas même de croûtes de maîtres, t'entends bien, et comme je vas te prouver ça que j'avance, arreluquons de près. V'là z'un paysage par vrai, il a l'air bien chouette au premier rabord, pas vrai ?

GNAFRON. — Bien chouette, c'est pas le mot, mais y peut passer. Ah ! y a de verts que sont d'un cru à rendre de points aux épinards de la mère Baroine, la restauratrice.

GUIGNOL. — Si z'y avait que ça. Mais y a pas que ça. V'là de chiens, te pas, et ben reluque les guibolles de darnier.

GNAFRON. — Oh la la, elles ont au moins un mètre de pus que les autres. Et pis c'est pas tout, mais ça qu'y a d'espatrouillant c'est les noms mirifloques que sont plaqués au bas des toiles.

GUIGNOL. — Oh ! pour les signatures, c'est rigolo. C'est d'abord de noms de peintres qu'ont jamais vu le jour. Ainsi y a de copies de De Penne que sont signées Peyne, etc... d'à peu près quoi, et puis areluque aussi qu'elles ont toutes la même pataraphe.

GNAFRON. — Ça qu'y veut dire que toutes sortent du même pot.

GUIGNOL. — T'as mis le nez dessus. Et dire que ça desemplit pas, on vend à la criée le soir, pour qu'on voye moins la fumisterie, et y a de gobeurs à perte de vue, et les gens sarioux, mais pas compétements, mettent ces croustaillomanies au beau milieu de leur salon où savent bien les dernicher en s'esclaffant les fins connaisseurs. A tant faire, j'aime mieux encadrer une gravure, c'est moins riche, mais c'est plus sûr.

GNAFRON. — Ecoute donc le marchand s'il a de l'aplomb, hein ! Ça, monsieur, c'est du Copenhauger, un artiste fameux, professeur du célèbre Gérôme, teetera.

GUIGNOL. — Ou plutôt professeur de croûtes, ma mie. Tiens, vous nous en, ça m'écoûre de vitrer l'art tomber comme ça en marinade. Et pis te sais ben comme ça se fait ces trucs là. Le patron ou ses associés s'est z'assuré le concours de trois ou quatre peintreillers en rupture d'atelier, et leur z'y fait faire des centaines de nimeros, l'un fait le ciel, l'autre l'eau, le troisième la verdure, le quatrième les animaux et pis on recommence.

GNAFRON. — Comme la machine à faire les saucisses.

GUIGNOL. — Fièrement. Courons vite au Salon, enlifer un peu d'air pur. Y en a rudement besoin, pas vrai.

GUIGNOL. — Ah ! ma vieille, à propos

de salon laisse-nous féliciter Germain Détanger, pour sa récente distinction des palmes académiques, note secrétaire des Beaux-Arts doit z'être content, et nous lui z'y fessons peter la miaille à la pincette.

GNAFRON. — C'est pas comme pour les merdailles y a pus moyen de moyenner, c'est toutes les colombres que les ont emportassé. C'est comme qui dirait l'invasion du microbe fenotte. On récompense à tort et à travers de z'élèves plus ou moins consciencieux.

GUIGNOL. — Te veux jaboter qu'y en a qu'on esse pas bien sûr que leurs tableaux soyent d'essues.

GNAFRON. — Turdèlement Aussi, tiens, les merdailles du salon ça vaut pas pipette, c'est d'stribué d'une si drôle de façon que ça fait pas prendre le jury au sarioux.

GUIGNOL. — Pots de vin et galanterie, amen. Mais pendant que te bajaffes, t'arreluques pas les choute tes tab'eaux que sont devant nos chassés et pis te trouves pas que ça embaume la rose.

GNAFRON. — Eh ! parbleu, t'as devant ton blair les fameuses Fleurs de Bourgogne, 117-118. C'est pas z'étonnant.

GUIGNOL. — Tiens v'là z'un gone que je connais, oh ! pis il esse ressemblant tout plein. Eh ! mais je me remémore, c'est le docteur Gros le professeur d'âne à Tornie de l'Ecole.

GNAFRON. — Et nom d'une grolle, c'est faitement vrai et bien tapé.

GUIGNOL. — Eh ben vrai, ma vieille, v'là de chouettes Roses et antheimes, de M^{lle} Brun, 143, et un chenuret panneau, Groupe de canas, 142. C'est pas toi que m'a jaboté que le canas pêche.

GNAFRON. — Fais pus de jeux de mots, te m'abrutis, n'empêche pas que ça fait z'un chouette panneau, qu'est surtout bien composé et artistiquement traité.

GUIGNOL. — Jaboter le contraire serait bien odieux et si te veux mon belin nous vons tarminer j'ai z'une fringale espastroillante, nous vons si te veux aller faire un chouette souper au champagne au café Riche, rue du Parsident-Carnot.

GNAFRON. — Te me trimballes tout le temps dans de z'endroits où qu'y va de beau monde, z'aveque ma trogne rubiconde, on s'occupe trop de moi.

GUIGNOL. — Bast, on prend ton blair pour une lampe à incandescence, ça éclaire la salle un petit peu plus, v'là tout.

GNAFRON. — Y a pourtant pas besoin de ça.

GUIGNOL. — Alors en route les gones, je paie l'impératif.

JEAN GUIGNOL.

Feuilleton du Journal de Guignol (12)

MANON LESCAUT

PAR L'ABBÉ PRÉVOST

Les derniers mois s'étaient écoulés si tranquillement, que je me croyais sur le point d'oublier éternellement cette charmante et perfide créature.

Le temps arriva auquel je devais soutenir un exercice public dans l'école de théologie ; je fis prier plusieurs personnes de considération de m'honorer de leur présence.

Mon nom fut ainsi répandu dans tous les quartiers de Paris ; il alla jusqu'aux oreilles de mon infidèle. Elle ne le reconnut pas avec certitude sous le titre d'abbé ; mais un reste de curiosité, ou peut-être quelque repentir de m'avoir trahi (je n'ai jamais pu démêler lequel de ces deux sentiments) lui fit prendre intérêt à un nom si semblable au mien : elle vint en Sorbonne avec quelques autres dames. Elle fut présente à mon exercice, et sans doute qu'elle eût peu de peine à me reconnaître.

Je n'eus pas la moindre remembrance de cette visite.

On sait qu'il y a dans ces lieux des ca-

linets particuliers pour les dames, où elles sont cachées derrière une jalouzie.

Je retournai à Saint-Sulpice couvert de gloire et chargé de compliments. Il était six heures du soir. On vint m'avertir, un moment après mon retour, qu'une dame demandait à me voir. J'allai au parloir sur-le-champ. Dieu ! quelle apparition surprenante ! J'y trouvais Manon. C'était elle, mais plus aimable et plus brillante que je ne l'avais jamais vue. Elle était dans sa deuxième année. Ses charmes surpassaient tout ce qu'on peut décrire. C'était un air si fin, si doux, si engageant ! l'air de l'amour même. Toute sa figure me parut un enchantement.

Je demeurai interdit à sa vue, et ne pouvant conjecturer qu'elle était le dessein de cette visite, j'attendais, les yeux baissés et avec tremblement qu'elle s'expliquât. Son embarras fut pendant quelque temps égal au mien ; mais, voyant que mon silence continuait, elle mit la main devant ses yeux pour cacher quelques larmes. Elle dit d'un ton timide, qu'elle confessait que son infidélité méritait ma haine, mais que, s'il était vrai que j'eusse jamais eu quelque tendresse pour elle, il y avait eu aussi bien de la dureté à laisser passer deux ans sans prendre soin de l'informer de mon sort, et qu'il y en avait beaucoup encore à la voir en l'état où elle était en ma présence sans lui dire une parole.

Le désordre de mon âme en l'écoutant ne saurait être exprimé.

Elle s'assit. Je demeurai debout, le

corps à demi-tourné, n'osant l'envisager directement. Je commençai plusieurs fois une réponse que je n'eus plus la force d'achever. Enfin je fis un effort pour m'écrier douloureusement : « Perfide Manon ! Ah ! perfide ! perfide ! »

Elle me répéta, en pleurant à chaudes larmes, qu'elle ne prétendait point justifier sa perfidie.

Que prétendez-vous donc ? m'écriai-je encore.

Je prétends mourir, répondit-elle, si vous ne me rendez votre cœur, sans lequel il est impossible que je vive.

Demande donc ma vie, infidèle ! repris-je en versant moi-même des pleurs, que je m'efforçais en vain de retenir ; demande ma vie qui est l'unique chose qui me reste à te sacrifier ; car mon cœur n'a jamais cessé d'être à toi.

A peine eus-je achevé ces derniers mots, qu'elle se leva avec respect pour venir m'embrasser. Elle m'accabla de mille caresses passionnées. Elle m'appela par tous les noms que l'amour invente pour exprimer ses plus vives tendresses. Je n'y répondais encore qu'avec langueur.

Quel passage, en effet, de la situation tranquille où j'avais été, aux mouvements tumultueux que je sentis renaître ! J'en étais épouvanté. Je frémissais, comme il arrive lorsqu'on se trouve la nuit dans une campagne écartée : on se croit transporté dans un nouvel ordre de choses ; on y est saisi d'une horreur secrète, dont on ne se remet qu'après avoir considéré longtemps tous les environs.

Nous nous assimes l'un près de l'autre. Je pris ses mains dans les miennes. « Ah ! Manon, lui dis-je en la regardant d'un oeil triste, je ne m'étais pas attendu à la noire trahison dont vous avez payé mon amour. Il vous était bien facile de tromper un cœur dont vous étiez souveraine absolue, et qui mettait toute sa félicité à vous plaire et à vous obéir. Dites-moi maintenant si vous en avez trouvé d'aussi tendre et d'aussi soumis. Non non, la nature n'en fait guère de la même trempe que le mien. Dites-moi du moins si vous l'avez quelque fois regretté. Quel fond dois-je faire sur ce retour de bonté qui vous ramène aujourd'hui pour me consoler ? Je ne vois que trop que vous êtes plus charmante que jamais ; mais au nom de toutes les peines que j'ai souffertes pour vous, belle Manon, dites-moi si vous serez plus fidèle. »

Elle me répondit des choses si touchantes sur son repentir, et elle s'engagea à la fidélité par tant de protestations et de serments, qu'elle m'attendrit à un degré inexprimable.

« Chère Manon, lui dis-je d'un mélange profane d'expressions amoureuses et théologiques, tu es trop adorable pour une créature. Je me sens le cœur enlevé par une délectation victorieuse. Tout ce qu'on dit de la liberté à Saint-Sulpice est une chimère. Je vais perdre ma fortune et ma réputation pour toi, je le prévois bien ; je lis ma destinée dans tes beaux yeux, mais de quelles pertes ne serais-je pas consolé par ton amour ! (A suivre.)